

# Pollution aux particules : la France traduite devant la Cour de justice européenne

[Actu-Environnement.com](https://www.actu-environnement.com) \*/\*/ [Risques](#) | 30 octobre 2020 | [Laurent Radisson](#) | <https://www.actu-environnement.com/ae/news/pollution-particules-saisine-justice-europeenne-cjue-commission-36407.php4#xtor=ES-6>

La Commission européenne annonce ce vendredi 30 octobre qu'elle traduit la France devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour non-respect des valeurs limites fixées par la [directive](#) sur la qualité de l'air ambiant en ce qui concerne les particules PM<sub>10</sub>.

« *Le pays n'a pas respecté les valeurs limites journalières applicables aux particules PM<sub>10</sub> qui sont juridiquement contraignantes depuis 2005 : les données fournies par la France confirment le non-respect systématique des règles de l'UE relatives aux valeurs limites des PM10 dans les zones de Paris et de Martinique pendant douze et quatorze ans respectivement* », justifie l'exécutif européen. Les particules PM10 sont présentes dans les émissions provenant de l'industrie, de la circulation automobile, du chauffage domestique mais aussi de l'agriculture.

Cette saisine n'est pas une première. La Commission avait déjà renvoyé la France devant la CJUE pour le [même motif](#) en mai 2011. À cette époque, seize zones étaient visées, parmi lesquelles figurait déjà Paris.

L'exécutif européen a fait de même en mai 2018 en ce qui concerne la pollution de l'air au dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>). Cette saisine a donné lieu à la [condamnation](#) de la France le 24 octobre 2019. La CJUE a constaté que la France n'avait pas respecté les valeurs limites applicables aux concentrations de NO<sub>2</sub> dans douze agglomérations.

[Laurent Radisson](#), journaliste , Rédacteur en Chef délégué aux marchés HSE

© Tous droits réservés Actu-Environnement *Reproduction interdite sauf [accord de l'Éditeur](#) ou [établissement d'un lien préformaté](#) [36407] / [utilisation du flux d'actualité](#).*